

Des actions bien menées et un projet d'habitat ambitieux

Après vingt mois de mandat, Bernard Auby, maire de Cébazat et l'équipe municipale ont invité les Cébazais à une réunion publique, jeudi 10 décembre à Sémaphore.

M. Auby est revenu sur l'ensemble des projets municipaux menés ou en cours, avec pour maîtres mots : "construire la ville" et "bien vivre la ville", deux thèmes qui constituent le fil conducteur de l'action municipale depuis trente ans.

La ville bouge

La construction de la ville passe bien sûr par l'action incontournable de ce mandat : l'habitat. Les projets de construction de logements sociaux en centre-ville ont été évoqués ; qu'ils soient réalisés comme place de l'Église, en cours comme boulevard Jean-Moulin ou en projet – pour 2010 rue du 11-Novembre et avenue de la République –, ils témoignent tous de la volonté de réhabiliter du bâti ancien en centre-bourg. Le projet phare du mandat, l'éco-quartier Les trois fées, a été longuement abordé en deuxième partie de soirée (cf. dossier habitat en page 7).

Pour en revenir à la construction de la cité, Bernard Auby a insisté sur la nécessité de développer le couple emploi/habitat. Les 4 500 emplois sur la commune, les trois zones d'activité où de nombreux terrains sont en cours de commercialisation auprès d'entreprises voulant s'installer sur Cébazat, illustrent la richesse économique de la commune.

Il a aussi rappelé la volonté de créer un nouvel espace urbain autour du domaine de La Prade : ouverture du parc à la population les dimanches et jours fériés, remise en fonction



de l'espace "séminaire" d'ici le premier semestre 2010 pour accueillir congrès et réunions, étude pour trouver une destination cohérente au site, aménagement du deuxième complexe sportif de la commune, implantation des locaux de l'association HAD 63... Autant d'actions qui traduisent la détermination de développer un nouvel espace de vie autour de ce parc de cinq hectares.

Le bilan des travaux de voirie a été fait ; il a été investi 1,4 million d'euros pour la création du nouvel échangeur de La Prade et près de 1 million d'euros pour la réfection de plusieurs voies communales.

Conscient de la nécessité d'avoir un cadre de vie de qualité pour construire et bien vivre la ville, M. Auby a rappelé les engagements environnementaux de la municipalité. Ils se confirment avec les différentes actions citoyennes menées, les campagnes de sensibilisation à la propreté canine, au tri sélectif, notamment avec une nouvelle collecte des bio-déchets ou encore avec l'adhésion de la ville à l'Aduhme, l'agence locale des énergies. Pour que chacun puisse "vivre la ville", Monsieur le Maire est revenu sur tous les moyens mis en œuvre pour rendre la cité dynamique et permettre à tous de bénéficier de services de qualité : création de deux services d'aide à la personne (SAAD et SSIAD), aménagement d'un deuxième complexe et réaménagement du complexe Jean-Marie-Bellime pour les sportifs, lancement d'un nouveau service culturel avec l'arthothèque, équipements des services municipaux pour maintenir un matériel de qualité.

La mise en place du conseil municipal des jeunes, ses premières actions et ses nombreux projets traduisent la volonté d'associer les jeunes Cébazais à la vie de la cité.

Un projet phare : l'éco-quartier Les trois fées

Dans un second temps, Bernard Auby, entouré de Jean-Marie Freydefont, urbaniste et de Cécile Jacquet, responsable "aménagement" à l'Ophis, a présenté le projet phare de ce mandat : la création de l'éco-quartier Les trois fées.

Un échange a pu avoir lieu sur cette notion "d'habiter autrement" ; il semble que chacun attende avec impatience le lancement des travaux prévus au premier semestre 2010 et la livraison des premiers logements fin 2011.

Un bilan satisfaisant et des perspectives encourageantes pour le développement de la commune.



Le service technique se mobilise pour déneiger

Depuis les premières chutes de neige, le service technique est sur le qui-vive et les agents de la Ville interviennent sans relâche, dès cinq heures du matin, pour dégager et rendre praticables les voies de circulation. Un travail qui jongle avec la météo et qui s'ajoute aux multiples missions de ce service.

Comme chaque année, une permanence de vigilance est mise en place du 15 novembre au 15 mars, pendant laquelle deux personnes d'astreinte veillent à l'état des routes.

Face aux intempéries de ce début de mois de janvier, nos équipes techniques se sont déployées aux quatre coins de la commune pour déneiger les rues. Un petit tracteur tout-terrain, équipé de quatre roues motrices, d'une lame et d'une saleuse sillonne les rues étroites du centre-ville. Quant au tractopelle de la Ville,

il est, durant cette période, équipé d'une lame de déneigement qui se fixe à la place du godet de chargement. Une fois la couche de neige évacuée, un camion équipé d'une trémie déverse du sel et de la pouzzolane pour faire fondre la couche restante. Pendant ce temps, d'autres équipes dégagent à la pelle les trottoirs et les abords des bâtiments publics.

Le service se mobilise et prend en compte les prévisions météorologiques, ce qui n'empêche pas certains insatisfaits d'exprimer

leur incompréhension quant au circuit de déneigement. Le plan d'intervention est simple. La priorité est donnée au traitement des rues en pente, suivi des grands axes. Sont ensuite déneigés le centre-ville et les lotissements.

À chacun ses obligations ! La Ville s'engage à rendre praticables les rues de la commune.

De son côté, pour faciliter et sécuriser les déplacements piétonniers, le riverain est tenu de déneiger le trottoir, au droit de sa propriété ! À bon entendre...



Le service technique a tout mis en œuvre pour que les voiries soient praticables par temps de neige...